



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_128

VIE SPORTIVE
APPEL À PROJET ASSOCIATIF ÉTÉ 2026
LANCEMENT D'UN APPEL À PROJET À DESTINATION DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES
SOUTIEN À LA PRATIQUE DES 11-17 ANS

Autorisation - Approbation

La Ville souhaite renforcer son soutien aux initiatives locales en faveur du développement des activités sportives accessibles à tous. L'activité physique, qu'elle soit facteur de prévention ou outil thérapeutique, présente de nombreux bénéfices pour la santé. Elle constitue également un levier d'intégration sociale et de développement personnel.

Dans ce cadre, la Ville s'attache à faciliter l'accès de tous à la pratique sportive, notamment pour les publics les plus éloignés ou réticents.

Dans ce contexte, a été mis en place un appel à projet « *le sport est fait pour toi* » à destination des clubs sportifs de la commune, référencés à la Maison des Associations, visant à encourager et développer la pratique sportive des jeunes âgés de 11 à 17 ans (collégiens et lycéens) sur la période estivale 2026. Une enveloppe financière maximale de 5 000 € est mobilisée. Cette enveloppe permettra d'accompagner un ou plusieurs projets retenus, selon leur qualité et leur pertinence.

Les modalités d'instruction et de sélection des projets sont précisées dans le cadrage de l'appel à projet en annexe.

Cet appel à projets a suscité un intérêt de la part des associations locales, témoignant de la dynamique du tissu sportif armentierois et de sa mobilisation en faveur de la jeunesse. Il convient désormais d'engager la phase opérationnelle du dispositif, comprenant l'instruction des dossiers reçus, la sélection des projets et la mise en œuvre des actions proposées.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser l'attribution d'aides financières dans la limite d'une enveloppe globale de 5 000 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la mise en œuvre de ce dispositif.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 01/06/2026

webdelib

ID : 059-215900176-20260529-DE26_128-DE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Jean-Michel MONPAYS



APPEL À PROJET DE LA VILLE D'ARMENTIÈRES

« LE SPORT EST FAIT POUR TOI »

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – 2026

PRÉAMBULE		P. - 2
ARTICLE 1	PRINCIPES	P. - 2
ARTICLE 2	CONDITIONS DE PARTICIPATION	P. - 2
ARTICLE 3	MODALITÉS DE FINANCEMENT	P. - 2
ARTICLE 4	DOSSIER DE CANDIDATURE	P. - 2
ARTICLE 5	CALENDRIER	P. - 3
ARTICLE 6	CRITÈRES DE SÉLECTION	P. - 3
ARTICLE 7	COORDINATION DU DISPOSITIF	P. - 3

PRÉAMBULE

Facteur de prévention ou outil thérapeutique, l'activité physique est bénéfique pour la santé. Elle constitue également un levier d'intégration sociale et de développement personnel. C'est pourquoi la ville d'Armentières s'attache à faciliter l'accès de tous à la pratique sportive, notamment pour les publics réticents.

ARTICLE 1 - PRINCIPES

La collectivité, par le service de la Vie Sportive, proposera un accompagnement financier aux clubs sportifs situés au sein de la commune afin d'encourager et développer la pratique des 11-17 ans (collégiens, lycéens) sur la période estivale 2026.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Avoir son siège social à Armentières et être à jour de son dossier administratif auprès de la Vie Associative,
- Avoir un encadrement diplômé et en capacité de gérer cette catégorie d'âge,
- Proposer un projet écrit sur une intervention ponctuelle ou sur plusieurs séances,
- Un cofinancement de l'association .

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE FINANCEMENT

La commission d'attribution sera composée : d'un(e) élu(e), d'un technicien du service Vie Sportive, d'un représentant associatif dont la structure n'aura pas déposé de dossier « Le sport est fait pour toi », deux jeunes (fille/garçon) entre 11 et 17 ans n'appartenant pas à une association qui aurait elle aussi déposé un projet.

L'enveloppe allouée à cet appel à projet est de 5 000€, répartie sur l'ensemble des candidatures éligibles.

La nature des dépenses retenues concerne de l'achat de matériel ou de la prestation de service uniquement.

Le montant de l'aide sera fonction du nombre de projet retenus, après dépôt d'un bilan financier justifié et un planning des activités réalisés.

ARTICLE 4 – DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à fournir :

- La fiche action dûment complétée,
- Planning prévisionnel (entre le 1^{er} jour et le dernier jour des vacances d'été 2026),
- Budget prévisionnel avec devis,
- Toutes pièces permettant à la commission d'examiner le projet.

ARTICLE 5 – CALENDRIER

- Commission d'examen : 1^{er} juin 2026
- Bilan qualitatif et quantitatif : 15 septembre 2026

ARTICLE 6 – CRITÈRES DE SÉLECTION

- Pertinence : Adéquation entre les objectifs de l'appel à projets et l'attractivité potentielle pour le public cible,
- Impacts attendus,
- Viabilité : Budget réaliste,
- Innovation : Originalité,
- Capacité à répondre à un besoin du terrain ou une carence observée sur le territoire (accès aux activités physiques des jeunes, des personnes isolées, en quartier prioritaire ou non, etc.)
- Le porteur du projet proposera des indicateurs d'évaluation (nombre de personnes touchées, assiduité de présence, satisfaction...) permettant aux membres de la commission d'identifier la plus value de l'action au regard du contexte local, d'en réaliser ensuite un bilan entre les attendus et les réalisés.

ARTICLE 7 – COORDINATION DU DISPOSITIF

Référents :

David Silvert – dsilvert@ville-armentieres.fr – 03 61 76 08 28

Florian Dezitter – fdezitter@ville-armentieres.fr – 03 61 76 08 27

Modalités de dépôt :

Version papier : Trait d'union – 57 rue Paul Bert – Pôle culturel – 2^{ème} étage – Service Vie Sportive

Version numérique : sports@ville-armentieres.fr

APPEL À PROJET 2026

Le Sport est fait pour toi !

1. Présentation

Facteur de prévention ou outil thérapeutique, l'activité physique est bénéfique pour la santé. Elle constitue également un levier d'intégration sociale et de développement personnel. C'est pourquoi la ville d'Armentières s'attache à faciliter l'accès de tous à la pratique sportive et notamment pour les publics réticents.

Ainsi, le service de la Vie Sportive proposera une aide forfaitaire aux clubs sportifs situés au sein de la commune afin d'encourager et développer la pratique des 11-17 ans (collégiens, lycéens) sur la période estivale 2026.

2. Conditions de participation

- Avoir son siège social à Armentières
- Avoir un encadrement diplômé et en capacité à gérer cette catégorie d'âge
- Proposer un projet écrit sur une intervention ponctuelle ou sur plusieurs séances
- Un cofinancement de l'association

3. Modalités de financement

L'enveloppe allouée à cet appel à projet est de 5000€ à répartir sur les candidatures éligibles. La nature des dépenses retenues concerne de l'achat de matériel ou de la prestation de service uniquement.

Le montant de l'aide sera fonction du nombre de projet retenus, sous forme de règlement de facture

4. Dossier de candidature

Pièces à fournir :

- Projet détaillé avec date et lieu de réalisation, durée, effectif, contenu des séances, budget prévisionnel et devis
- Toutes pièces utiles à l'examen du projet

5. Calendrier

- Commission d'examen : 1^{er} juin 2026
- Bilan qualitatif et quantitatif : 15 septembre 2026

6. Critères de sélection

- Pertinence : Adéquation avec les objectifs de l'appel et attractif pour le public cible
- Impact : Nombre de bénéficiaires
- Viabilité : Budget réaliste
- Innovation : Originalité
- Le porteur du projet proposera des indicateurs d'évaluation (nombre de personnes touchées, assiduité de présence, satisfaction...) permettant aux membres de la commission d'identifier la plus value de l'action au regard du contexte local, d'en réaliser ensuite un bilan entre les attendus et les réalisés.

7. Modalités pratiques

Référents : David Silvert – dsilvert@ville-armentieres.fr – 03 61 76 08 28

Guillaume Coustenoble – gcoustenoble@ville-armentieres.fr – 03 61 76 20 41

Lieu de dépôt :

Version papier : Trait d'union – Pôle culturel – 2^{ème} étage – Service Vie Sportive

Version numérique : dsilvert@ville-armentieres.fr et gcoustenoble@ville-armentieres.fr

APPEL À PROJET « Le Sport est fait pour toi »

Association :

Intitulé :

Date ou période :
Horaires :

Lieu de l'action :

Public visé et effectif :

Descriptif de l'action :

Moyens utilisés et sollicités :

Moyens matériels :

Moyens humains :

Moyens financiers : (fournir devis matériel ou prestation)

Indicateurs d'évaluation

(Le porteur du projet proposera des indicateurs d'évaluation (nombre de personnes touchées, assiduité de présence, satisfaction...) permettant aux membres de la commission d'identifier la plus value de l'action au regard du contexte local, d'en réaliser ensuite un bilan entre les attendus et les réalisés).

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 01/06/2026

webdelib

ID : 059-215900176-20260529-DE26_128-DE